



Accompagner en fin de vie

***Etre là, dire adieu, vivre
la séparation et le
deuil. Comment gérer
ces moments difficiles?***

Contenu

Dans ce chapitre

Vivre la mort d'un proche	74
Altérations et douleurs corporelles	76
Le décès	78
Le deuil	80

Est-ce mon souhait d'assumer les soins toute seule jusqu'à la fin? En suis-je capable? Qui pourrait me soutenir?

La personne qui soigne un proche âgé ou gravement malade doit se faire à l'idée que celui-ci va mourir. C'est une période éprouvante faite d'émotions intenses dont l'expérience dépasse de loin les habitudes du quotidien. Ce chapitre contient des indications relatives à la fin de vie, à la mort et aux temps qui suivent. Elles peuvent vous aider à mieux accompagner la personne, que ce soit à domicile, à l'hôpital ou dans un établissement médico-social.

Vivre la mort d'un proche

Vivre de près le départ d'un proche est une expérience à la fois difficile et profonde. Au moment de lâcher prise et de s'en aller, c'est l'être humain tout entier qui est sollicité, de même que son entourage. Chaque personne réagit à sa façon.

Discutez de la manière dont cette ultime étape se déroulera et décidez qui sera présent. Une fois que toutes les dispositions auront été prises, la paix pourra véritablement s'installer. Assurez-vous à temps le soutien de soignants professionnels et d'un médecin afin que vous et la personne dont vous vous occupez soyez familiarisées avec eux au moment où la mort approche.

Créer une atmosphère agréable

- Dans la mesure du possible, laissez la personne participer à la vie quotidienne. La journée doit continuer à être rythmée par ses habitudes.
- Encouragez la personne à quitter son lit quelques heures par jour (si elle en a encore la force) et à assister aux activités quotidiennes installée sur son fauteuil ou son canapé préféré.
- La compagnie de personnes familiarisées avec la dernière étape de la vie ou capables de la gérer avec calme et compréhension peut constituer un important soutien pour la personne, mais également pour vous-même. Déterminez avec elle les visites qui lui font du bien et lesquelles il vaut au contraire mieux refuser.
- Dès que la personne est alitée, demandez le soutien d'un professionnel des soins.

Exprimer ses sentiments, parler de la mort

Assister à l'approche de la mort déclenche des sentiments intenses: peur, effroi, colère, tristesse, culpabilité, désespoir. Mais ces moments s'accompagnent souvent aussi, tout naturellement, d'une sensation de proximité et de communion, d'interrogations spirituelles et de sentiments religieux. Chez la personne qui s'en va comme chez celles qui doivent la laisser partir. L'inquiétude face au lendemain, à la vie après le départ de la personne, peut également être pesante pour chacun. De même, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure il faut dire la vérité sur l'imminence de la mort.

- Encouragez chacun à s'accorder de tels sentiments et à oser les exprimer, à les partager et les accepter. Malgré la difficulté et la douleur, il en résulte une solidarité humaine, un soutien réciproque.
- Soulevez les questions restées sans réponse. Faites preuve de patience, attendez le bon moment. Parfois, le fait de parler ouvertement, mais avec tact, a un effet libérateur. La plupart des personnes gravement malades savent bien, au fond d'elles-mêmes, que la mort est proche.
- Si la personne préfère ne pas en parler, respectez son souhait. Laissez-la décider elle-même de la façon d'affronter la mort.
- Veillez à satisfaire les souhaits de la personne en matière de rituels religieux et prenez à temps toutes les dispositions nécessaires à cet effet. Cela peut lui apporter un réel apaisement.

Veillez à être entourée et à bénéficier de la sollicitude dont vous avez maintenant besoin. Demandez le soutien de vos proches ou de personnes extérieures à la famille.

Faut-il demander aide et conseil à des professionnels ou leur céder la place?

Quelles sont les questions dont je voudrais encore parler avec la personne avant son décès, et qui concernent mon existence après son départ?

Quelle est l'intensité des douleurs supportées par la personne? Comment les soulager?

Quels médicaments la personne doit-elle prendre, et pourquoi? Existe-t-il un autre mode d'administration?

Altérations et douleurs corporelles

La fin de vie s'accompagne le plus souvent de divers troubles physiques. Il existe cependant des moyens efficaces pour les atténuer. Les professionnels des soins ont de l'expérience et peuvent vous fournir des indications utiles.

Soulager la douleur

Bien des personnes ont peur de souffrir d'intenses douleurs dans les temps précédant la mort, dues à une maladie (p. ex. le cancer) ou au fait qu'elles ont été longtemps alitées et immobilisées. Les douleurs ne sont pas un phénomène exclusivement corporel. La souffrance morale peut encore les accentuer.

Les traitements antidouleur permettent aujourd'hui d'atténuer fortement, voire de supprimer la souffrance physique.

Les analgésiques doivent être administrés de manière à ce que la personne ne souffre pas, mais soit encore suffisamment éveillée pour rester en contact avec ceux qui l'entourent.

N'hésitez pas à parler avec le médecin si vous avez l'impression que le traitement analgésique ne produit pas l'effet voulu. Cherchez ensemble le meilleur moyen d'atténuer les douleurs.

Difficultés à manger

Lorsqu'il n'y a aucun espoir de guérison, il n'est plus nécessaire de respecter un régime alimentaire. Laissez la personne manger ce dont elle a envie, quand elle le souhaite et les quantités qui lui conviennent. Il n'y a pas de mal à ce qu'elle prenne un verre d'alcool ou mange un plat inhabituel qui lui fait plaisir (à moins que le médecin ne le déconseille). Il faut également respecter le fait qu'elle n'ait peut-être plus envie de manger du tout.

- Si la personne n'est plus en mesure de s'alimenter seule, servez-lui de petites portions et laissez-lui beaucoup de temps.
- En cas de problèmes de déglutition, soyez particulièrement attentive (risque de suffocation) et demandez conseil à une soignante professionnelle.
- Si les médicaments compromettent la prise de nourriture ou la déglutition, demandez au médecin s'il est possible d'en réduire le dosage, de les administrer sous une autre forme, voire de les supprimer.

Malgré l'intensité de ces jours, vous ne devez pas oublier de vous alimenter régulièrement et en quantités suffisantes, de façon équilibrée et variée. Peut-être n'avez-vous plus d'appétit. Il est alors important que quelqu'un soit là pour apprêter de temps à autre votre plat préféré et pour veiller à ce que vous vous accordiez un moment tranquille pour manger et boire.

Que donner à boire, et combien?

La plupart des personnes en fin de vie ne boivent plus qu'en très petites quantités. Cela fait partie du processus de mort: les fonctions corporelles sont ralenties, le calme s'installe et même les douleurs peuvent être atténuées.

- Donnez à la personne les boissons qu'elle préfère, en petites quantités et uniquement si elle le désire. Les boissons légèrement acidulées et fraîches sont souvent mieux tolérées.
- De temps à autre, vous pouvez humecter sa bouche à l'aide d'un tampon imbibé d'eau ou d'un glaçon.
- Si l'air dans la pièce est sec, procurez-vous un humidificateur (un taux d'humidité atmosphérique de 40 à 45% est considéré comme normal).
- Pour éviter que la réduction des apports de liquide n'entraîne des problèmes buccaux, il est maintenant particulièrement important de nettoyer la bouche régulièrement. Renseignez-vous auprès d'un professionnel des soins sur la meilleure façon de procéder.
- Appliquez une pommade spéciale sur les lèvres pour empêcher l'apparition de gerçures et de fissures douloureuses.

Le sommeil, l'éveil

Les personnes en fin de vie n'ont souvent plus un rythme normal de sommeil et d'éveil. Certaines sont très agitées. Un environnement calme et serein aura sur elles un effet apaisant. Dans bien des cas, il suffit de moyens très simples pour aider la personne à se reposer et à trouver un peu de sommeil.

- Rafraîchir le lit.
- Veiller à davantage de confort, éventuellement changer la personne de position ou la réinstaller.
- Proposer une tasse de lait chaud ou autre boisson favorisant le sommeil (p. ex. une tisane à effet calmant).

Qui voudrai-je avoir à mes côtés comme soutien durant cette période difficile?

- Mettre la musique préférée de la personne.
- Rester simplement assise au chevet de la personne. Cela lui donne un sentiment de sécurité. Les mourants ont souvent peur d'être seuls.
- Converser avec la personne si elle le désire.
- Faire une lecture ou prier.

L'agitation peut être très éprouvante pour la famille et les proches. Vous devez absolument vous accorder des moments de calme et suffisamment de sommeil. Organisez une relève pour veiller la personne, surtout pendant la nuit. Il faut beaucoup de force et d'endurance pour accompagner un proche en fin de vie.

Les dernières heures

Dans la dernière phase précédant la mort, la respiration devient souvent irrégulière et s'arrête par moments (inspiration profonde suivie d'une longue pause).

Le médecin ou un professionnel des soins peut généralement vous dire quand la mort est proche. Dès lors, vous aurez peut-être besoin de quelqu'un à vos côtés qui vous accompagne et vous soutienne: un membre de la famille, une amie ou un ami, une soignante, un pasteur ou un prêtre.

Qui dois-je appeler après le décès?

Le décès

Restez assise un moment pour comprendre ce qui vient d'arriver: la personne dont vous vous êtes occupée n'est plus. Donnez libre cours aux sentiments qui vous submergent: douleur, tristesse, soulagement ...

Lorsque vous vous en sentez capable, prenez les dispositions suivantes:

- Notez l'heure du décès.
- Appelez le médecin qui s'occupait de la personne dans les derniers temps et demandez-lui un constat de décès.
- Préparez le livret de famille ou autres pièces et documents d'identité.
- Informez les membres de la famille les plus proches et priez-les d'avertir à leur tour les personnes qui doivent apprendre la nouvelle.

Préparation du défunt pour la veillée et les obsèques

Il vous est peut-être difficile de préparer une personne qui vous était proche après son décès (la laver et l'habiller pour la veillée à la maison, décorer le cercueil). Une personne employée par la commune ou une société de pompes funèbres peut le faire à votre place.

Si vous désirez vous en occuper vous-même, la soignante qui vous a accompagnée et secondée dans les derniers jours vous renseignera volontiers sur les points importants. Elle pourra éventuellement vous aider à accomplir certaines tâches.

Selon l'appartenance religieuse ou la nationalité du défunt, différents rituels sont prévus.

Autres préparatifs et formalités

- Vous devez annoncer le décès dans les 48 heures à l'office d'état civil de la commune de domicile. Pour ce faire, vous avez besoin des documents suivants:
 - constat de décès délivré par le médecin
 - attestation d'établissement (personnes de nationalité étrangère: passeport ou permis de séjour)
 - livret de famille
- Généralement, vous déciderez, en accord avec le service des pompes funèbres, de la date et des modalités des obsèques.

Ce service a besoin des documents suivants:

- une attestation de décès de l'office d'état civil
- un constat de décès délivré par le médecin
- les pièces d'identité officielles du défunt

Il convient avec vous des points suivants:

- inhumation ou crémation
- gratuité (p. ex. s'il n'y a pas de fortune)
- heure et lieu des obsèques (s'il y a lieu, s'enquérir auparavant des dates possibles auprès du pasteur ou du prêtre)

- Organiser la cérémonie:
 - musique, autres souhaits du défunt concernant le contenu et le déroulement de la cérémonie (points notés par écrit du vivant de la personne, coutumes de son pays d'origine ou rites de sa religion)
 - décisions prises d'entente avec le pasteur, le prêtre ou tout autre officiant
 - décorations florales
 - réception après les obsèques

L'administration communale peut-elle me fournir des indications relatives aux formalités liées à un décès?

Qui s'occupe des formalités administratives et des autres tâches liées au décès?

Comment organiser désormais mon quotidien?

- Annonces mortuaires, par exemple dans la presse locale.
- Faire imprimer et expédier des faire-part de deuil.
- Annoncer le décès à toutes les institutions avec qui la personne défunte avait affaire, par exemple l'agence communale d'assurances sociales, la caisse de pension, la caisse maladie et accidents, l'assurance-vie et toute autre association concernée.
- Eventuellement, faire imprimer et envoyer des cartes de remerciement.
- S'il existe un testament, gardez-le en lieu sûr avant de le remettre au fonctionnaire compétent.
- Résilier le bail de l'appartement du défunt pour le terme le plus proche si personne n'a l'intention d'y habiter.

Vous pouvez déléguer toutes ces tâches à une entreprise de pompes funèbres. Les prestations et le prix doivent être précisés par écrit à l'avance et de façon aussi détaillée que possible.

Quels souhaits m'est-il possible de réaliser maintenant?

Le deuil

Une fois que les obsèques ont eu lieu, le quotidien s'installe à nouveau. Et maintenant?

- Permettez-vous d'être triste et accordez-vous du temps. C'est important afin que vous puissiez véritablement prendre congé de la personne et lâcher prise. Dès lors, vous pourrez songer à votre nouvelle situation, envisager l'avenir et aller de l'avant.
- Parlez à vos proches de la tristesse et des sentiments qui vous habitent. Demandez une aide professionnelle si vous sentez que vous n'arriverez pas à surmonter votre deuil toute seule.
- Renouez et entretenez des contacts qui vous sont importants et que vous avez peut-être négligés dans la période qui a précédé le décès.
- Réfléchissez à vos désirs et répondez-y.

Pour vous, une page va se tourner, un nouveau chapitre est sur le point de s'ouvrir. Mais il y faut du temps et du courage.

Informations sociales

ARTIAS Association romande et tessinoise des institutions d'action sociale, Rue des Pêcheurs 8, 1400 Yverdon-les-Bains
 tél.: 024 423 69 66, fax: 024 423 69 67
 e-mail: info@artias.ch, www.artias.ch

AVS – AI La liste et les adresses des caisses de compensation se trouvent à la fin des annuaires téléphoniques de toutes les régions de Suisse

Demande d'allocation pour personnes impotentes
www.avs-ai.ch

OPTIMA Magazine, Rubrique Conseils santé avec de nombreuses références par ordre alphabétique des thèmes
www.optimaonline.ch

Prévention

BPA Bureau suisse de prévention des accidents,

Laupenstrasse 11, 3001 Berne, tél.: 031 390 22 22, fax: 031 390 22 30
 e-mail: info@bfu.ch, www.bpa.ch
 Info-romandie Ch. des Traversins 20, 1285 Ségégnin
 tél.: 022 756 44 45, fax 022 756 44 46
 e-mail: c.strasser@bfu.ch, www.bpa.ch

STRESS - CIMS

Centre d'information de l'association suisse pour la maîtrise du stress
 Carrefour Prévention, Rue Henri-Christiné 5, CP 567, 1211 Genève 4,
 tél.: 022 321 01 29, fax: 022 800 12 60
 e-mail: stressless@bluewin.ch, www.prevention.ch

La BOUTIK Centre de formation, d'information, de documentation
 Education pour la santé Promotion de la santé, Rue du Simplon 15 ,
 1006 Lausanne, tél.: 021 601 06 66, fax: 021 601 06 67,
www.prevention.ch

Personnes âgées

Pro Senectute – Secrétariat romand, Rue du Simplon 23, CP 844,
 1800 Vevey, tél.: 021 925 70 10, fax: 021 923 50 30
 e-mail: secretariat-romand@sr-pro-senectute.ch,
www.pro-senectute.ch, www.seniorweb.ch

Aide et soins à domicile

SPITEX Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
 (pour la liste des associations cantonales)
 CP 329, 3000 Berne 14, tél.: 031 381 22 81, fax: 031 381 22 28
 e-mail: admin@spitex.ch, www.spitex.ch

Liste d'adresses

Cette liste ne prétend pas être exhaustive
 Elle est présentée par thème.

Etat: mars 2002.

N.B. Dans les cas où il n'y a pas de siège en Suisse romande, nous indiquons l'adresse du secrétariat central suisse auprès duquel il est possible d'obtenir l'adresse postale ou électronique cantonale de l'organisme en question.

Bénévolat

Secrétariat du Groupe romand de promotion du bénévolat

Association Action bénévole (liste des organismes cantonaux)
Maupas 49, 1004 Lausanne, tél.: 021 646 21 96, fax: 021 646 18 97
e-mail: action.benevole@span.ch, info@benevolat.ch, www.benevolat.ch

Croix-Rouge suisse, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne
tél.: 031 387 71 11, fax: 031 387 71 22
e-mail: info@redcross.ch, www.redcross.ch

CARITAS Suisse, Löwenstrasse 3, CP, 6002 Lucerne
tél.: 041 419 22 22, fax: 041 419 24 24
e-mail: info@caritas.ch, www.caritas.ch

Moyens auxiliaires

Ligue suisse contre le rhumatisme, Renggerstrasse 71, 8038 Zurich
fax: 01 487 40 00, Voir les adresses cantonales sur Internet
e-mail: srl@srl.ch, www.rheumaliga.ch

PRO INFIRMIS Département romand
Feldeggstrasse 71, 8032 Zurich, tél.: 01 388 26 26, fax: 01 388 26 00
e-mail: contact@proinfirmis.ch, www.proinfirmis.ch

FSCMA Consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées
Ch. de Maillefer 43, 1052 Le Mont-sur Lausanne
tél.: 021 641 60 20, fax: 021 641 60 29
Réparation/Dépôt AI 021 641 60 22
e-mail: fscma.le.mont@sahb.ch, www.sahb.ch/fr

FST Fondation suisse pour les téléthèses, Charmettes 10b,
2006 Neuchâtel 6, tél.: 032 732 97 77, fax: 032730 58 63
e-mail: info@fst.ch, www.fst.ch

Ethique

SSEB Société suisse d'éthique bio-médicale
Via Tesserete 46, 6903 Lugano, tél.: 079 301 44 69, fax: 091 805 61 42,
e-mail: sseb@bluewin.ch

Deuil

AVSDS Vivre son deuil, Association suisse, CP 24, 1028 Préverenges
Permanence téléphonique 021 652 74 08

Sésame Aide aux personnes en deuil

CP 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds, tél.: 032 724 06 05
e-mail: sesame@writeme.com, <http://go.to/sesame>

Entraide

KOSCH Centre de coordination et de soutien pour les groupes d'entraide en Suisse, Laufenstrasse 12, 4053 Bâle, tél.: 061 333 86 01
fax: 061 333 86 02, e-mail: gs@kosch.ch, www.kosch.ch

AGILE Entraide suisse handicap, Secrétariat romand
Rue des Poudrières 137, CP 183, 2006 Neuchâtel, tél.: 032 731 01 31,
fax: 032 731 01 30, e-mail: romandie@agile.ch, www.askio.ch

Santé & Proximologie L'entourage familial, acteur de la santé,
Site Internet, www.proximologie.com

Soins

FRAGILE Association suisse pour les traumatisés crânio-cérébraux. Pour la liste des antennes cantonales: CP Beckenhofstrasse 70, 8042 Zurich
tél.: 01 360 30 60, fax: 01 360 30 66
e-mail: mail@fragile-suisse.ch, www.fragile.ch

ASI Association suisse des infirmières et infirmiers, Choisystrasse 1,
CP 8124, 3001 Berne, tél.: 031 388 36 36, fax: 031 388 36 35
e-mail: info@sbk-asi.ch, www.sbk-asi.ch

USRAPP Union suisse romande des Associations de pédicures-podologues
p.a. Jean-Marc Riedi, Rue des Parcs 2a, 2000 Neuchâtel

Alimentation

ASA – Association suisse pour l'alimentation
Effingerstrasse 2, CP 8333, 3001 Berne, tél.: 031 385 00 00,
fax: 031 385 00 05, e-mail: info@sve.org, www.sve.org/francais

Alzheimer

Association Alzheimer Suisse Secrétariat central
Rue des Pêcheurs 8, 1400 Yverdon-les-bains, tél.: 024 426 20 00,
fax: 024 426 21 67, e-mail: alz@bluewin.ch, www.alz.ch

Aphasie

CSA – Communauté Suisse de travail pour l'Aphasie
Zähringerstrasse 19, 6003 Lucerne, tél.: 041 240 05 83,
fax: 041 240 07 54, e-mail: info@aphasie.org, www.aphasie.org

Dépression

Service offert aux personnes concernées et à leurs proches
e-mail: info@depression.ch, www.depression.ch

Parkinson

Association suisse de la maladie de Parkinson
Chemin des Roches 14, 1009 Pully, tél./fax: 021 729 99 20
e-mail: bridel@freesurf.ch, www.parkinson.ch, www.parkinson.org

Respiration

Ligue pulmonaire suisse, CP 49, 3000 Berne 17,
tél.: 031 378 20 50, fax: 031 378 20 51
e-mail: info@lung.ch, www.lung.ch

Vue/ouïe

FSA Fédération suisse des aveugles et malvoyants
Secrétariat romand, Av. de la Gare 17, 1003 Lausanne
tél.: 311 22 11, e-mail: info@sbv-fsa.ch, www.sbv-fsa.ch

FSS Fédération suisse des sourds, Secrétariat central
CP 3, 1603 Grandvaux, tél./fax: 021 799 30 91

Service romand de consultation pour sourds-aveugles

Av. de Béthusy 51, 1012 Lausanne, tél.: 021 312 32 21

BSSV Secrétariat central de l'association suisse des malentendants
CP Schaffhauserstrasse 7, 8042 Zurich, tél.: 01 363 12 00 ,
fax: 01 363 13 03, e-mail: bssv@bluewin.ch, www.bssv.ch

Bibliothèque sonore / Fondation Laurent Bernet

Rue de Genève 17, 1003 Lausanne, tél.: 021 323 16 47

Bibliothèque romande braille et livres parlés

Bourg-de-Four 34, 1204 Genève, tél.: 022 310 42 66

UCBA Union centrale suisse pour le bien des aveugles

Pour la Suisse romande, Ch. des Trois-Rois 5bis, 1005 Lausanne
tél.: 021 345 00 50, fax: 021 345 00 68,
e-mail: ucba.lausanne@bluewin.ch, www.ucba.ch

Handicap psychique

PROCAP – Association suisse des invalides

CP, Rue de Flore 30, 2500 Bienne 3, tél.: 032 322 84 86,
fax: 032 323 82 94, e-mail: procapromand@procap.ch

Pro Mente Sana – Association romande, tél.: 022 718 78 40

GRAAP Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique

Rue de la Borde 23-27, 1018 Lausanne, tél.: 021 647 16 00,
fax: 021 641 25 83, e-mail: info@graap.ch, www.graap.ch

- ABRIC Max, DOTTE Paul, **Gestes et activation pour personnes âgées. Ergomotricité et soin gérontologique**, Ed. Maloine, Paris, 1999
- ARCAND Michelle, BRISETTE Lorraine, **Accompagner sans s'épuiser**, Ed. Lamarre, Vélizy, 1998
- BAUMGARTNER H. & autres, **Ecole du dos Vita**, Ed. Payot, Lausanne, 1989, 1990 2^e édition
- BEAULIEU Marie-Bernadette, **La personne âgée – Rôle de l'aide-soignant en institution et à domicile**, Ed. Masson, Paris, 1996, 2^e édition 2001. Collection Formation et pratique de l'aide-soignant
- BEAULIEU Marie-Bernadette, **L'accompagnement au quotidien. L'aide-soignant face aux souffrances et aux deuils**, Ed. Masson, Paris, 1997
- BERGER Louise, MAILLOUX-POIRIER Danielle, **Personnes âgées, une approche globale. Démarche de soins par besoins**, Ed. Maloine, Paris, 1989, 1996 2^e édition
- BIAMONTI Marjolaine, **L'incontinence: l'expliquer, la prévenir, la soigner...**, Ed. Association Marjolaine-Diffusion, 75019 Paris, 1993
- BIAMONTI Marjolaine, **Si l'incontinence m'était contée...**, Ed. Frison-Roche, Paris, 1991
- BREGETZER Jacqueline, **Les techniques de l'aide-soignant**, Ed. Lamarre, Paris, 1995. Fiches pratiques
- BRETIN M.M., **La prévention des constipations. Vers un protocole infirmier**, Ed. Maloine, Paris, 1995. Cahiers de recherche infirmière
- CARON Rosa, **Comprendre la personne âgée**, Gaëtan Morin, Editeur, Paris, 2000, Collection Interventions psycho-sociales. Les personnes.
- DELOMEL Marie-Annick, **La toilette dévoilée**, Ed. Seli Arslan, Paris, 1999. Analyse d'une réalité et perspectives soignantes
- FEIL Naomi, **Validation. Un guide pour aider les personnes âgées désorientées**, Ed. Pradel, Paris, 1992, 1994 2^e édition
- FOUCAULT Claudette, **L'art de soigner en soins palliatifs. Perspectives infirmières**, Ed. Les Presses de l'Université de Montréal, 1995
- GOVE Dianne, **ALZHEIMER Le guide des aidants**, Ed. Commission européenne – Alzheimer Europe, Luxembourg, 2001. Version en français réalisée par France-Alzheimer et maladies apparentées, 21 Bd Montmartre, 75002 Paris, 2001
- GUIGNARD Jean-Pierre, **Incontinences. Assurer soins et confort. Guide pratique**, Ed. hospitalières, Vincennes, 1995
- GUY Agnès & autres, **Pour une mort plus douce. Le droit de partir dans la dignité**, Ed. Panoramiques diffusé par Le Seuil, Paris, 1995
- MANIDI Marie-José, MICHEL Jean-Pierre, **Activité physique pour l'adulte de plus de 55 ans**, Ed. Masson, Paris, 1998, avec le soutien de l'OMS et de Pro Senectute

Livres, brochures ou revues complémentaires à consulter

Cette liste bibliographique propose des livres, des brochures ou des revues à consulter en français, compléments aux contenus de cette brochure.

Pour l'origine des sources, s'en référer à la version en allemand, publiée en novembre 2001 par la Croix-Rouge suisse à Berne.

LAUZON Sylvie, ADAM Evelyne, **La personne âgée et ses besoins. Interventions infirmières**, Ed. Seli Arslan, Paris, 1996

PERRON Martine, **Communiquer avec des personnes âgées. La «Clé des Sens»**, Ed. Chronique sociale, Lyon, 2000

PICHAUD Clément, THAREAU Isabelle, **Vivre avec des personnes âgées à domicile, en établissement**, Ed. Chronique sociale, Lyon, 1998

PITTET Edmond, ROSSEL Patrice, **La mort oubliée. Traditions et rites funéraires**, Ed. Cabédita, CH-Yens sur Morges. Coll. Archives vivantes

RAJABLAT Marie, **Voyage au cœur du soin: la toilette**, Ed. Masson, Paris. 1999. Coll. Souffrance psychique et soins

BROCHURES ET REVUES

Comment pousser un fauteuil roulant, Croix-Rouge suisse, 3001 Berne, 1998

Divers dépliants, Ligue suisse contre le rhumatisme, Zurich

Gérontologie et Société, revue trimestrielle, Fondation Nationale de Gérontologie, 75016 Paris

INFO Kara, Revue internationale francophone de soins palliatifs, Ed. Médecine et Hygiène, Genève 14

La Revue Gérontologie, 75015 Paris

Vieillir en harmonie, une question d'équilibre, «Prévenir les chutes» et autres brochures, Ed. OMSV avec Pro Senectute et CHUV/CUTR Sylvana

